

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 27 juin 2017

2017-04- 89

Date d'affichage :

Nombre de conseillers

Exercice : 27

Présents : 19

Votants : 27

L'An Deux Mille dix-sept, le 27 juin 2017

Le Conseil Communautaire de la Ville de **La Ferté Saint Aubin**
légalement convoqué le 21 juin 2017

s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances,
sous la présidence de Monsieur Jean-Paul ROCHE, Président de la
Communauté de Communes des Portes de Sologne

PRESENTS :

Ardon : M. Jean-Paul ROCHE, Mme Elysabeth CATOIRE

Jouy le Potier : M. Pascal HERRERO

La Ferté Saint-Aubin : Mme Constance de PÉLICHY, Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique THENAULT, Mme Nicole BOILEAU, Mme Manuela CHARTIER, M. Jean-Frédéric OUVRY

Ligny-le-Ribault : Mme Anne GABORIT, M. Olivier GRUGIER

Marcilly-en-Villette : M. Hervé NIEUVIARTS, Mme Jocelyne BACHMANN, Mme Stéphanie CHARRON, M. Bernard GILBERT

Ménestreau-en-Villette : M. Eric LEMBO

Sennely : M. Pierre HENRY, M. Jean-Jacques BOUQUIN

POUVOIRS : Mme Marie-Annick VATZ à M. Eric LEMBO, Mme Stéphanie HARS à M. Stéphane CHOUIN, M. Dominique DESSAGNES à Mme Manuela CHARTIER, Mme Véronique DALLEAU à M. Dominique THENAULT, M. Bertrand DAUDIN à M. Pierre HENRY, M. Christophe BONNET à Mme Stéphanie AUGENDRE MENARD, M. Vincent CALVO à Mme Constance de PÉLICHY, M. Gilles BILLIOT à M. Pascal HERRERO

Secrétaire de séance : Mme Constance de PÉLICHY

Objet : Demande de subvention à la Région dans le cadre du contrat régional de solidarité territoriale avec le Pays Sologne Val Sud

Les inondations des mois de Mai et Juin 2016, ont fortement impacté notre complexe aquatique en nous obligeant à le laisser fermé depuis lors, afin de pouvoir y réaliser des travaux visant à résoudre de manière pérenne le risque inondation de façon à minimiser l'impact de ces événements exceptionnels vis à vis des équipements techniques.

Le montant global de cette opération, comprenant les travaux et les honoraires de maîtrise d'œuvre, s'élève à la somme de 1 157 085,09€ HT soit 1 388 502,10€ TTC.

La Communauté de communes des Portes de Sologne souhaite solliciter la Région Centre-Val de Loire via le CRST (Contrat régional de solidarité territoriale) du Pays Sologne Val Sud (mesure 22 « équipement sportif et de loisirs ») pour soutenir financièrement ce projet.

Le plan de financement est ainsi établi :
Montant de l'opération € HT : 1 157 085,09€
Montant sollicité auprès de la Région 231 417,01€ HT soit 20 %

Envoyé en préfecture le 04/07/2017

Reçu en préfecture le 04/07/2017

Affiché le

 SLO

ID : 045-200005932-20170627-2017_04_89-DE

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité,

AUTORISE Monsieur le Président à solliciter une subvention à la Région Centre-Val de Loire dans le cadre de l'opération précitée et à signer les pièces se rapportant à cette demande de subvention.

Le Président,
Jean-Paul ROCHE